

Travaux de la Chambre

[Traduction]

M. Deans: Madame le Président, dans ces conditions, cela ne nous laisse pas assez de temps pour préparer une discussion qui aboutisse à un vote et en donner préavis . . .

Des voix: Oh, oh!

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, si le scandale est si évident . . .

Mme le Président: A l'ordre! L'honorable député de Hamilton Mountain (M. Deans) n'a pas terminé son intervention.

[Traduction]

M. Deans: Madame le Président, je voudrais dire au leader parlementaire que comme il n'y a pas eu de réunion entre leaders cette semaine, bien que nous ayons eu l'impression, la semaine dernière, que celle-ci devait avoir lieu aujourd'hui, et que comme rien ne laissait prévoir que demain serait une journée d'opposition, par cette décision le gouvernement cherche encore une fois à dissimuler ses actes minables.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, si le scandale est si évident pour les députés de l'opposition, cela fait plus d'une semaine qu'ils exploitent la période des questions orales à cette fin, je me demande donc comment il se fait qu'ils ne sont pas prêts à étoffer publiquement leurs accusations et à s'exposer à des questions des ministériels dans le cadre d'un débat bien structuré. De cette façon, les députés de l'opposition auront beaucoup plus l'avantage de consulter les documents que le premier ministre (M. Trudeau) ou d'autres ministres s'apprennent à déposer d'une minute à l'autre, de sorte que nous pourrions tenir un débat éclairé sur la question, et le public sera vraiment en mesure de juger ce qu'il en est, et de constater à quel point les députés de l'opposition abusent du Parlement, alors qu'on devrait débattre des questions économiques de même que des questions beaucoup plus utiles à la société canadienne.

Madame le Président, si une journée de préparation n'est pas suffisante pour les députés du Nouveau parti démocratique, je leur propose de désigner deux jours d'opposition consécutifs et si cela les intéresse, nous aurons jeudi et vendredi de cette semaine comme journées de l'opposition, et s'ils le veulent bien, ils auront une journée additionnelle pour débattre de toute la question. Mais pour le moment je désigne formellement demain comme journée de l'opposition, et si on m'en fait la requête, je désignerai en plus vendredi si cela peut servir les fins de l'opposition. Mais ce que nous voulons de ce côté-ci de la Chambre, madame le Président, c'est que la vérité éclate et que les véritables coupables soient jugés par la population.

[Traduction]

Mme le Président: A l'ordre. Pour faciliter le bon fonctionnement de la Chambre, il convient d'éclaircir un rappel au Règlement avant d'en entendre un autre.

M. Lewis: Je prends la parole au sujet du même rappel au Règlement, madame le Président.

Mme le Président: Je sais, mais le député de Hamilton Mountain a demandé la parole en premier pour poser une question au sujet des travaux de la Chambre. Je ne puis donner la parole à un député s'il ne se lève pas. C'est le député de Hamilton Mountain qui s'est levé le premier, et c'est pourquoi je lui ai donné la parole. Il s'agit du même rappel au Règlement. Dans l'intérêt de nos délibérations, il convient d'éclaircir un recours au Règlement avant d'en entendre un autre. Le chef de l'opposition a la parole.

M. Nielsen: Madame le Président, je voudrais intervenir au sujet de ce rappel au Règlement. La fidèle Opposition de Sa Majesté a, en ma personne, un leader parlementaire à la Chambre. Je voudrais dire au leader parlementaire du gouvernement que la fidèle Opposition de Sa Majesté est heureuse de savoir que jeudi sera une journée d'opposition et je puis lui donner l'assurance qu'il y aura un vote.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Madame le Président, vous vous souvenez sans doute que je suis allé vous trouver avant la période des questions pour vous dire que je demanderais la parole immédiatement après celle-ci parce que nous n'avions aucune idée des travaux prévus par le gouvernement pour la journée de demain. C'est pourquoi, madame le Président, je vous signale très respectueusement que vous étiez prévenue de mon intention de demander la parole à cette fin.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. A l'ordre. En effet, le député de Simcoe-Nord m'a signalé qu'il voulait invoquer le Règlement tout de suite après la période des questions. Je le savais très bien. Je me suis tournée vers lui dès la fin de celle-ci, mais malheureusement, il s'est écoulé quelques secondes et je suis tenue de donner la parole à ceux qui se lèvent en premier, dans ces cas-là. Je ne cherche nullement à dénigrer le rôle de l'Opposition officielle, je puis en donner l'assurance au chef de l'opposition. Il se trouve qu'il existe une règle à ce sujet et que si les députés veulent avoir la parole, ils doivent se lever de leur siège, faute de quoi, je ne puis leur donner la parole.

M. Deans: Madame le Président, je tiens simplement à dire que si la Chambre est saisie d'une motion au sujet de l'affaire mettant en cause Alastair Gillespie et le cabinet, nous nous prononcerons en faveur de la motion, surtout si elle blâme expressément le cabinet.

En outre, je tiens à demander au leader du gouvernement à la Chambre, lui qui sait pertinemment qu'un débat parlementaire n'est pas le cadre approprié pour examiner les irrégularités du gouvernement, s'il entend ordonner que l'affaire soit renvoyée pour étude à un comité de façon à faire toute la lumière sur cette affaire.

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, je crois que mon savant collègue a excédé sa pensée, et qu'il a tenu des propos auxquels il n'a pas vraiment réfléchi. Je sais qu'il respecte le Parlement à un très haut point, et je suis certain qu'il tirera avantage du débat de demain pour faire valoir son point de vue, pour répondre à des questions, et pour écouter religieusement ce que le ministre des Finances (M. Lalonde) aura à dire à la Chambre.